

## **2. Monter avec assistance partielle**

---

Pour assister le client, l'intervenant se place une marche plus bas, sans toutefois le gêner dans son déplacement. Ainsi, en cas de faiblesse, l'intervenant peut plus facilement diriger le client vers la rampe et le bloquer de son corps

L'intervenant doit tenir la rampe à une main pour se donner une bonne stabilité et assurer sa sécurité et celle du client. Si le client faiblit, la rampe constitue un appui stable.

L'autre main est placée sur le client (hanche) de manière à sentir ses mouvements, le sécuriser ou stimuler l'action pour monter chaque marche. Il est donc important d'avoir une prise solide et confortable sur le client.

Par exemple, si le client porte un manteau, y installer une ceinture pour solidifier la prise. L'intervenant monte en même temps que le client en lui donnant des consignes verbales.